



LA SUISSE, ÉLÈVE MÉDIOCRE DE

STÉPHANE HERZOG

Il en va de la prévention du tabagisme comme de la vitesse sur les routes. Plus la limite autorisée est basse, moins il y a de décès. Les moyens de lutter contre les ravages de la fumée sont aussi connus et documentés. Il s'agit en particulier d'interdire toute promotion du tabac, d'augmenter son prix, d'informer le public – notamment sur les mécanismes de l'addiction à la nicotine – et d'aider les fumeurs qui désirent cesser de fumer. Toutes ces mesures sont préconisées par la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, que la Suisse a signée, mais pas encore ratifiée. Leur application permettrait de sauver des vies. «Une politique de prévention du tabagisme inadéquate et partielle, c'est des morts en plus», résume le médecin Jean-Paul Humair, promoteur des premières consultations antitabac aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Manque de volonté politique

Hélas pour ses habitants, la Suisse – huit mille décès prématurés par an dus au tabac¹ – s'avère un élève médiocre. C'est un «sanctuaire pour les cigarettiers», estime carrément Pascal Diethelm², président d'Oxyromandie, qui rappelle la présence sur notre sol des quartiers généraux des plus grands groupes cigarettiers, JT International à Genève, Philip Morris et British American Tobacco à Lausanne.

Manque de volonté politique, influence des lobbies, faiblesse des campagnes de prévention, prix peu élevé du tabac, tels sont quelques-uns des facteurs qui placent notre pays au dix-huitième rang des nations européennes en matière de prévention, selon un rapport diffusé en 2007 par la Ligue suisse contre le cancer³. C'est donc un faisceau de raisons qui explique que, à fumeur égal, le Suisse a moins de chances de se libérer de la cigarette qu'un Irlandais ou un Français.

La Suisse protège mal ses citoyens contre la fumée. Une ordonnance du Conseil fédéral⁴ stipule que les employeurs doivent veiller à ce que la fumée n'«incommode» pas les travailleurs. Or, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), cette disposition n'est pratiquement jamais appliquée. Jean-François Etter, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Genève, estime que le mot «santé» y a été soigneusement évité. «C'est le résultat de l'action des lobbies du tabac», juge cet érudit.

On se hâte lentement

La Loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif? Jean-Paul Humair rappelle que «le Conseil national en a fait du petit bois». Le 4 octobre, le Conseil national a en effet suivi toute une série de propositions restrictives de GastroSuisse et de l'Union suisse des arts et métiers⁵. Les établissements d'hôtellerie et de restauration bénéficieront d'un sursis de deux ans après le vote de la loi pour appliquer l'interdiction de fumer, tout en réservant la possibilité d'aménager des «fumeurs» sans service à la clientèle (pour protéger le personnel). Passé ce délai,

les exploitants pourront encore obtenir l'autorisation de maintenir des établissements fumeurs, à condition de démontrer «qu'une séparation entre locaux fumeurs et non-fumeurs n'est pas possible ou qu'elle ne peut être exigée raisonnablement»... On se hâte donc lentement.

Enfin, une loi oblige depuis janvier les cigarettiers à imprimer sur les paquets des images en couleurs(!) de maladies dues à la consommation de tabac. Oui, mais il faudra attendre encore deux ans pour la voir appliquée, indique Jean-François Etter.

Si l'Etat agit peu, les cantons légifèrent. Genève a été précurseur en interdisant la publicité dans la rue. On votera le 24 février sur une initiative constitutionnelle qui prévoit l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Des initiatives du même type sont en route dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, et Fribourg. Rien qu'en 2007 vingt et un cantons ont mis en place des mesures contre le tabagisme passif. Quant à la population, elle plébiscite ces actions, comme au Tessin en 2006, où 79,1% des votants ont approuvé une loi contre la fumée dans les lieux publics.

«La normalité, c'est de ne pas fumer»

Les fabricants de cigarettes ont du souci à se faire, car ce mouvement est de nature à induire une diminution de la consommation. Les Hôpitaux universitaires de Genève, qui ont prohibé le tabac en 2006, ont ainsi observé une baisse de 22% à 15% du nombre de fumeurs au sein de leur personnel. «Le message qui passe avec cette interdiction, c'est que la normalité, c'est de ne pas fumer», explique Jean-Paul Humair, qui a accompagné ce programme. Comme trois quarts des fumeurs suisses disent avoir l'intention de cesser, cela peut avoir un effet incitatif. De façon générale, tout ce qui constitue un obstacle à la cigarette fonctionne comme un frein à la consommation.

Alors, la passivité des autorités suisses s'explique-t-elle par l'action des lobbies du tabac? Pascal Diethelm en est convaincu. «Nos élus défendent davantage les lobbies économiques que l'intérêt de la population. Non par esprit de corruption, mais pour soutenir la croissance. Quant aux cigarettiers, ils communiquent sur ces mêmes valeurs: l'économie, l'emploi. Résultat, on vit dans un pays où les gens ne voient pas encore que le tabac n'est pas une industrie comme les autres, puisque ce produit tue un utilisateur sur deux!»¹

¹Source OFSP.

²Cet ancien fonctionnaire de l'OMS a contribué à évincer le scientifique Ragnar Rylander de l'université de Genève, pour cause de compromission avec l'industrie du tabac. Il a reçu en octobre 2007 le International Tobacco Industry Documents Award.

³«Progress in Tobacco Control in 30 European Countries, 2005 to 2007», Luk Jossens et Martin Raw. Ce rapport a été présenté en octobre 2007 à l'occasion de la 4^e Conférence européenne Tobacco or Health à Bâle.

⁴La protection contre le tabagisme passif est régie par l'art. 6 de la Loi sur le travail (LTr). Se basant sur cet article, le Conseil fédéral a édicté l'art. 19 de l'ordonnance 3 du 18 août 1993 relative à la Loi sur le travail (Hygiène, OLT 3).

⁵Le Temps, du 5 octobre 2007.

Les mesures efficaces pour freiner la tabagie sont connues. Mais la Suisse demeure un «sanctuaire» pour les cigarettiers, estiment les militants anticigarette. Panorama, avant la votation du 24 février sur la fumée passive à Genève.



La votation genevoise du 24 février sur la fumée passive permettra de prendre la mesure du sentiment antifumée au sein de la population. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

La publicité de la cigarette enfume le paysage

Le danger de céder aux sirènes de la nicotine est particulièrement élevé vers 15 ans, indique Corinne Wahl, coordinatrice du Centre de tabacologie de Genève. Les 13 ans ne sont «que» 2% à fumer, mais ce chiffre bondit à 13% deux ans plus tard, voire à 15%, selon l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA). Une fois le cap des 18 ans franchi, la proportion de nouveaux fumeurs chute. «Comme le nombre global de fumeurs est en baisse – il est passé récemment en dessous des 30% –, le business des cigarettiers, ce sont donc les jeunes, et les femmes, qui fument moins que les hommes (26%). Elles offrent une marge de progression pour l'industrie.» L'une des stratégies des cigarettiers à l'égard des jeunes consiste à diffuser, plus ou moins subrepticement, des messages de «prévention». Ils soulignent en général que fumer est une affaire de grands. «Toutes les campagnes d'âge jouent sur l'interdit, explique le docteur Rodrigo Tango, médecin tabacologue aux HUG. Ainsi, quand les cigarettiers placent dans leur communication des logos interdits au moins de 18 ans, ils comptent sur une réaction rebelle de l'adolescent, qui choisira peut-être de fumer pour s'affirmer.» British American Tobacco a diffusé récemment un plein page de communication dans la presse romande. On y découvre un jeune homme, campé au centre d'une usine déserte. «Les ados qui fument n'ont rien de rebelle ni de héros», déclare cet opérateur en fabrication de cigarettes, qui ne donne pas vraiment envie d'aller travailler à l'usine! «Fumer ne peut être qu'un choix d'adulte», souligne le

fabricant. Pour Jean-François Etter, «les milieux de la prévention devraient réagir contre ce type de campagne, cynique». Anne Catherine Merz, du CIPRET-Vaud, rappelle que les cigarettiers sont massivement présents dans la vie nocturne lausannoise, où ils financent des soirées branchées. Des couleurs et des logos y rappellent les marques. «Le temps de la publicité directe est passé, les moyens sont plus subtiles aujourd'hui.» Reste ensuite à convaincre les fumeurs adultes de ne pas abandonner leur manie. Les fabricants occupent le terrain partout où c'est encore possible. Anne-Catherine Merz souligne que toutes les gares suisses sont encore ouvertes aux publicités pour la cigarette, car elles sont toujours considérées comme des lieux privés! Elle évoque aussi les parkings, les cinémas et certaines associations culturelles. Pascal Diethelm décrit cette politique comme un enfumage, qui a pour but de «normaliser l'acte de fumer et aussi de programmer les rechutes». Plus le geste est perçu comme allant de soi, moins il est grave de s'y adonner. Le moyen utilisé est la multiplication des points de vente et des distributeurs. «La France possède trente mille buralistes, et la Suisse dix-huit mille distributeurs automatiques, plus les points de vente habituels¹. Tout ça pour un pays dix fois plus petit! Cela est possible parce qu'il n'existe pas en Suisse de loi cadre, comme la loi Evin en France, qui place ce produit hors-jeu.» SHG

¹La Suisse compte un total estimé de 30 000 points de vente, automates compris, selon l'OFSP.